

MAIRIE DE BEVONS

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 35/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Monsieur PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage : 30/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

OBJET : ATTRIBUTION DE CHEQUES KDO4 POUR LE PERSONNEL

Pour remercier le personnel de la Mairie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de leur attribuer des chèques KDO4 émis par la CCI des Alpes de Haute Provence.

Il propose l'achat de chèques KDO4 pour un montant total de 460 € (+ 20 € TTC de frais de port) qui seront répartis à l'ensemble du personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution au personnel de la Mairie de chèques KDO4 pour un montant total de 460 € + 20 € TTC de frais de port.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 05 novembre 2025,

Le Maire,

Marc HUSER

Le secrétaire,

Patrick SCOTTI

